



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction générale de l'alimentation
Service de la coordination des actions sanitaires
Sous-direction du pilotage et des politiques sanitaires transversales
Bureau des laboratoires et de la coordination des contrôles officiels

Adresse : 251 rue de Vaugirard
75 732 PARIS CEDEX 15
Suivi par : Denis LUCAS / Laurent BAZIN
Tél : 01 49 55 58 86 / 44 38
Courrier institutionnel : blacco.sdpst.dgal@agriculture.gouv.fr
Réf. interne : SDPPST/BLACCO/09/
MOD10.21 A 03/09/08

NOTE DE SERVICE
DGAL/SDPPST/N2009-8058
Date: 11 février 2009

Date de mise en application : Immédiate
Abroge et remplace : Aucune
Date limite de réponse : Aucune
☞ Nombre d'annexes : 2
Degré et période de confidentialité : Voir plan de diffusion / Aucune

Objet : Laboratoires agréés et reconnus pour les analyses de salmonelles dans les troupeaux de volailles.

Références :

- I - **Règlement (CE) n 882/2004** relatif aux contrôles officiels effectués pour s'assurer de la conformité avec la législation sur les aliments pour animaux et les denrées alimentaires et avec les dispositions relatives à la santé animale et au bien-être des animaux.
- II - **Articles L. 202-1 et R. 202-8** et suivants du Code rural.
- III - **Arrêté du 19 décembre 2007** «fixant les conditions générales d'agrément des laboratoires d'analyses dans le domaine de la santé publique vétérinaire et de la protection des végétaux».
- IV - **Arrêté du 26 février 2008** modifié relatif à la lutte contre les infections à Salmonella dans les troupeaux de l'espèce Gallus gallus en filière chair et fixant les modalités de déclaration des salmonelloses aviaires visées à l'article D.223-1 du code rural dans ces mêmes troupeaux.
- V - **Arrêté du 26 février 2008** modifié relatif à la lutte contre les infections à Salmonella dans les troupeaux de l'espèce Gallus gallus en filière ponte d'œufs de consommation et fixant les modalités de déclaration des salmonelloses aviaires visées à l'article D.223-1 du code rural dans ces mêmes troupeaux.
- VI - **Arrêté du 30 décembre 2008** relatif à la lutte contre les infections à Salmonella dans les troupeaux de poulets de chair, mentionnée à l'article D.223-21, et fixant les modalités de déclaration des salmonelloses aviaires visées à l'article D.223-1 du code rural dans ces mêmes troupeaux.
- VII - **Note de service DGAL/SDPPST/N2008-8240** du 18 septembre 2008 relative à l'appel à candidatures pour la création d'un réseau de laboratoires agréés pour la réalisation des analyses officielles aux fins de dépistage des salmonelles dans les troupeaux de volailles.
- VIII - **Note de service DGAL/SDSSA/N2009-8031** du 21 janvier 2009 relative à la mise en œuvre de l'arrêté ministériel du 30 décembre 2008 relatif à la lutte contre les infections à Salmonella dans les troupeaux de poulets de chair.
- IX - **Note de service DGAL/SDPPST/N2009-8034** du 22 janvier 2009 relative aux modalités de demande de reconnaissance par les laboratoires réalisant les analyses de dépistage des salmonelles en élevage dans le cadre des autocontrôles obligatoires.

Résumé :

Cette note de service présente les listes des laboratoires agréés et reconnus pour réaliser les analyses de dépistage de salmonelles dans les troupeaux de volailles.

Mots-clés : Laboratoires, agrément, reconnaissance, Salmonella, volailles.

Destinataires	
Pour exécution :	Pour information : Préfets Inspecteurs généraux vétérinaires interrégionaux Directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Directeurs départementaux des services vétérinaires Laboratoire national de référence Laboratoires d'analyses concernés Adilva

I - Contexte

Suite à la publication des notes de service 2008-8240 et 2009-8034, d'appel à candidature pour la création respective :

- d'un réseau de laboratoires agréés pour la réalisation des analyses officielles
- d'un réseau de laboratoires reconnus pour la réalisation des analyses d'auto contrôles obligatoires

Dans le cadre de la lutte contre les infections à salmonelles en élevage ciblés par les arrêtés des 26 février et 30 décembre 2008, plusieurs laboratoires ont déposé des demandes.

L'existence de deux catégories d'agrément et de trois catégories de reconnaissance, délivrés pour la réalisation d'analyses de statut différents, officielles et autocontrôles, rend, de fait, la lecture des tableaux joints un peu complexe. Pour éviter de produire des annexes trop longues, le choix a été fait de privilégier une entrée par type d'analyses.

La présente note de service a donc pour objet d'identifier les laboratoires agréés et reconnus pour ces dépistages en proposant des annexes par catégorie de dépistage mis en œuvre :

- les laboratoires pouvant réaliser les analyses officielles sont cités en annexe 1,
- les laboratoires pouvant réaliser les analyses d'auto contrôles sont cités en annexe 2 à 4.

II - Agrément pour le dépistage des salmonelles

Sont autorisés à réaliser les analyses officielles aux fins de dépistage des salmonelles dans les troupeaux de volailles, suite à l'appel à candidature du 18 septembre 2008, les laboratoires listés en [Annexe 1](#).

Deux types d'agréments sont présentés dans cette annexe :

- L'agrément n1 concerne le dépistage bactériologique de *Salmonella enterica subsp. enterica* et sérotypage des souches isolées dans les prélèvements d'environnement d'élevage et de couvoir, les poussins et organes de volailles.
- L'agrément n2 concerne le dépistage bactériologique de *Salmonella enterica subsp. enterica* et sérotypage des souches isolées dans les œufs, les muscles et les aliments pour animaux.

Le tableau de [l'annexe 1](#) indique pour quelle durée sont agréés les différents laboratoires impliqués, cette durée variant de dix-huit mois à cinq ans à compter de la date de publication de la présente note de service.

III - Reconnaissance pour le dépistage des salmonelles

Sont autorisés à réaliser les analyses de dépistage des salmonelles en élevage dans le cadre des autocontrôles obligatoires, suite à l'appel à candidature du 22 janvier 2009, les laboratoires suivants :

- pour la microbiologie des aliments - Méthode horizontale pour la recherche des *Salmonella* spp. :

- 1) les laboratoires bénéficiant de l'agrément 2 dans l'annexe 1
- 2) les laboratoires reconnus cités en [Annexe 2](#).

- pour la méthodes d'analyse en santé animale - Recherche par l'isolement et identification de tout sérovar ou de sérovar(s) spécifiés de salmonelles dans l'environnement des productions animales :

- 1) les laboratoires bénéficiant de l'agrément 1 dans l'annexe 1
- 2) les laboratoires reconnus cités en [Annexe 3](#).

- pour la méthode d'analyse en santé animale - Isolement et identification de tout sérovar ou de sérovar(s) spécifiés de salmonelles chez les oiseaux :

- 1) les laboratoires bénéficiant de l'agrément 1 dans l'annexe 1
- 2) les laboratoires reconnus cités en [Annexe 4](#).

Les tableaux des annexes 2 à 4 indiquent pour quelle durée sont reconnus les différents laboratoires concernés, cette durée variant de dix-huit mois à cinq ans à compter de la date de publication de la présente note de service.

Le chef du Service de la coordination des actions sanitaires

Olivier Mary

ANNEXE 1 : Liste des laboratoires agréés pour les analyses officielles de dépistage des Salmonelles dans les troupeaux de volailles

Agrément 1 : prélèvements d'environnement d'élevage et de couvoir (matrices: poussières, fientes, duvet, chaussettes, chiffonnettes, terre), de poussins et d'organes de volaille

Agrément 2 : prélèvements d'œufs, de muscles et d'aliments.

n	Département	Etablissement	Adresse	Boîte postale	Code postal	Ville	Cedex	Agrément 1	Agrément 2
1	Ain	Laboratoire Départemental d'Analyses de l'Ain - site santé animale	Chemin de la Miche Cénord		01012	Bourg en Bresse	Cedex	5 ans renouvelables	
1	Ain	Laboratoire Départemental d'Analyses de l'Ain - site agroalimentaire	Plateforme Alimentec - Rue Henri de Boissieu		01060	Bourg en Bresse	Cedex		5 ans renouvelables
2	Aisne	Laboratoire d'analyses et de biologie vétérinaire INZO	Rue de l'église - Chierry	BP 19	02402	Château-Thierry	Cedex	5 ans renouvelables	5 ans renouvelables
3	Allier	Laboratoire d'analyses de l'Allier	Boulevard de Nomazy	BP 1707	03017	Moulins	Cedex	5 ans renouvelables	5 ans renouvelables
4	Alpes de Haute Provence	Laboratoire Départemental Vétérinaire	Quartier St Christophe	BP 9007	04990	Digne les Bains	Cedex 9		5 ans renouvelables
8	Ardennes	LDA		BP 2	08430	Hagnicourt		18 mois à titre provisoire	5 ans renouvelables
13	Bouches du Rhône	Laboratoire départemental d'analyses des Bouches du Rhône	Technopôle de Château-Gombert 29 rue Joliot-Curie		13013	Marseille		18 mois à titre provisoire	5 ans renouvelables
16	Charente	Laboratoire départemental d'analyses et de recherche de la Charente	496 route de Bordeaux		16021	Angoulême		18 mois à titre provisoire	5 ans renouvelables
21	Côte-d'Or	LDA	2 ter rue Hoche	BP 678	21017	Dijon	Cedex		5 ans renouvelables

n	Département	Etablissement	Adresse	Boîte postale	Code postal	Ville	Cedex	Agrément 1	Agrément 2
22	Côtes d'Armor	LDA 22	7 rue du Sabot	BP 54	22440	Ploufragan		5 ans renouvelables	5 ans renouvelables
24	Dordogne	Laboratoire Départemental d'Analyse et de Recherche	161 avenue Winston Churchill		24660	Coulounieix-Chamiers		5 ans renouvelables	5 ans renouvelables
26	Drôme	La Drôme-laboratoires	37 avenue de Lautagne	BP 118	26904	Valence	Cedex 9		5 ans renouvelables
27	Eure	Laboratoire Départemental d'Analyse	12 rue du Docteur Michel Baudoux		27023	Evreux	Cedex	18 mois à titre provisoire	5 ans renouvelables
29	Finistère	IDHESA	22 rue de la plage des gueux - ZA de Créac'h Gwen		29334	Quimper	Cedex	5 ans renouvelables	5 ans renouvelables
30	Gard	Laboratoire départemental d'Analyses	ZAC Mas des Abeilles - 970 Route de St Gilles	CS 28201	30942	Nimes	Cedex 9	5 ans renouvelables	5 ans renouvelables
31	Haute Garonne	Laboratoire vétérinaire départemental	76 chemin Boudou	BP 87	31140	Launaget		5 ans renouvelables	5 ans renouvelables
32	Gers	Laboratoire Départemental Vétérinaire et des Eaux du Gers (LDVE)	Chemin de Naréoux		32020	Auch	Cedex 9	18 mois à titre provisoire	18 mois à titre provisoire
35	Ille et vilaine	Laboratoire Départemental d'Analyses	24 rue Antoine Joly		35031	Rennes	Cedex	5 ans renouvelables	5 ans renouvelables
37	Indre et Loire	Laboratoire de Touraine		BP 67357	37073	Tours	Cedex	5 ans renouvelables	5 ans renouvelables
38	Isère	Laboratoire vétérinaire départemental	20 avenue St Roch		38028	Grenoble	Cedex 1	18 mois à titre provisoire	5 ans renouvelables
39	Jura	LDA 39	59 rue du Vieil Hôpital	BP 40135	39802	Poligny	Cedex 2		5 ans renouvelables
40	Landes	Laboratoire départemental des Landes	1, rue Marcel David	BP 219	40004	Mont de Marsan	Cedex	5 ans renouvelables	5 ans renouvelables
42	Loire	Laboratoire vétérinaire Départemental	ZI de Vauve Avenue Louis Lepine	BP 207	42605	Montbrison	Cedex	18 mois à titre provisoire	5 ans renouvelables

n	Département	Etablissement	Adresse	Boîte postale	Code postal	Ville	Cedex	Agrément 1	Agrément 2
44	Loire Atlantique	IDAC	La Chantrerie Route de Gâchet	BP 52703	44327	Nantes	cedex 3	5 ans renouvelables	5 ans renouvelables
49	Maine et Loire	Laboratoire Vétérinaire Départemental	18 boulevard Lavoisier	BP 20943	49009	Angers	Cedex 01	5 ans renouvelables	5 ans renouvelables
50	Manche	LDA	Route de Bayeux		50008	Saint-Lô	Cedex	5 ans renouvelables	
52	Haute Marne	Laboratoire départemental d'analyses vétérinaires et alimentaires	Rue du lycée Agricole – Choignes	BP 2033	52902	Chaumont	Cedex 09	18 mois à titre provisoire	18 mois à titre provisoire
53	Mayenne	LVD	224 rue du bas des Bois	BP 1427	53014	Laval	Cedex		5 ans renouvelables
54	Meurthe et Moselle	laboratoire Vétérinaire et Alimentaire Départemental	Domaine de Pixérécourt	BP 60 029	54220	Malzeville			5 ans renouvelables
56	Morbihan	LDA 56	3 rue Denis Papin	BP 20080	56892	Saint-Avé	Cedex	5 ans renouvelables	5 ans renouvelables
57	Moselle	Laboratoire Central d'Analyses de la Moselle (LCAM)	4 rue de Bort les Orgues, ZAC de Grimont	CP 97 812 Saint Julien lès Metz	57078	Metz	cedex 3	5 ans renouvelables	5 ans renouvelables
58	Nièvre	Laboratoire départemental	Rue de la Fosse aux Loups	BP 25	58028	Nevers	Cedex	18 mois à titre provisoire	5 ans renouvelables
59	Nord	LDA	369 rue Jules guesde	BP 20039	59651	Villeneuve d'Ascq	Cedex	5 ans renouvelables	5 ans renouvelables
61	Orne	LDA	19 rue Candie	BP 7	61001	Alençon	Cedex	5 ans renouvelables	5 ans renouvelables
62	Pas-de-Calais	LDA	rue du genévrier	SP 18	62022	Arras	Cedex	5 ans renouvelables	5 ans renouvelables
63	Puy-de-Dôme	Laboratoire Départemental Vétérinaire et Biologique	Site de Marmilhat	BP 42	63370	Lempdes		5 ans renouvelables	5 ans renouvelables
64	Pyrénées Atlantiques	laboratoire des Pyrénées	Rue des Ecoles		64150	Lagor			5 ans renouvelables
67	Bas-Rhin	LDA	2 place de l'abattoir		67200	Strasbourg		5 ans renouvelables	

n	Département	Etablissement	Adresse	Boîte postale	Code postal	Ville	Cedex	Agrément 1	Agrément 2
68	Haut-Rhin	Laboratoire vétérinaire départemental	4 allée de Herrlisheim	BP 351	68006	Colmar	Cedex	5 ans renouvelables	
71	Saône et Loire	Laboratoire départemental d'analyses de Saône et Loire	267, rue des Epinoches		71000	Macon		18 mois à titre provisoire	
72	Sarthe	Laboratoire départemental de la Sarthe	128 rue de Beauge		72018	Le Mans	cedex 2	5 ans renouvelables	5 ans renouvelables
76	Seine Maritime	LAVD 76	Avenue du Grand Cours	BP 1140	76175	Rouen	cedex 1	18 mois à titre provisoire	5 ans renouvelables
79	Deux-Sèvres	Laboratoire d'Analyse Sèvres Atlantiques (LASAT)	Zil de Monplaisir		79220	Champdeniers		5 ans renouvelables	5 ans renouvelables
80	Somme	Laboratoire vétérinaire départemental	31 avenue paul Claudel		80480	Dury les Amiens		5 ans renouvelables	5 ans renouvelables
81	Tarn	Laboratoire départemental d'analyses	32 rue Gustave EIFFEL		81011	Albi	Cedex 09	18 mois à titre provisoire	5 ans renouvelables
83	Var	Laboratoire départemental d'analyses du Var Site de Draguignan	375 rue Jean Aicard	BP 263	83007	Draguignan	Cedex	18 mois à titre provisoire	18 mois à titre provisoire
84	Vaucluse	LDA	285 rue Raoul Follereau	BP 852	84082	Avignon	Cedex 2	5 ans renouvelables	5 ans renouvelables
85	Vendée	Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée	Rond-point Georges Duval	BP 802	85021	La Roche sur Yon		5 ans renouvelables	5 ans renouvelables
89	Yonne	Institut Départemental de l'environnement et d'Analyses (IDEA)	10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie	BP 9002	89011	Auxerre	Cedex	5 ans renouvelables	5 ans renouvelables

ANNEXE 2 : Tous les laboratoires cités ci après sont autorisés à réaliser les analyses de dépistage des salmonelles en élevage dans le cadre des autocontrôles obligatoires / Microbiologie des aliments - Méthode horizontale pour la recherche des Salmonella spp

Tous les laboratoires agréés listés à l'annexe 1 et bénéficiant de l'agrément 2.

et

Tous les laboratoires reconnus suivants pour les prélèvements d'œufs et d'aliments. Les prélèvements sur muscle relèvent de la police sanitaire et sont donc réalisés dans le cadre des contrôles officiels par des laboratoires agréés.

n	Département	Etablissement	Adresse	Boîte postale	Code postal	Ville	Cedex	Reconnaissance obtenue pour une durée de
22	Côtes d'Armor	Trégobio	ZA de Kergé		22970	Ploumagoar		18 mois à titre provisoire
26	Drôme	Laboratoire de Biologie Animale et Alimentaire (LBAA)	ZI Allée du Lyonnais		26300	Bourg de Peage		5 ans renouvelables
35	Ille et Vilaine	Laboratoire d'analyses de biologie vétérinaire Bio chène vert	ZI de Bellevue	BP 82101	35221	Châteaubourg	Cedex	18 mois à titre provisoire
35	Ille et Vilaine	Deltavit	Parc d'activité bois de Teillay		35150	Janzé		18 mois à titre provisoire
64	Pyrénées Atlantiques	A.Bio.C	Route de Samadet		64410	Arzacq		5 ans renouvelables
85	Vendée	LABOVET Analyses	Zac de la Buzenière	BP 539	85505	Les Herbiers	Cedex	5 ans renouvelables

ANNEXE 3 : Tous les laboratoires cités ci après sont autorisés à réaliser les analyses de dépistage des salmonelles en élevage dans le cadre des autocontrôles obligatoires / Méthodes d'analyse en santé animale - Recherche par l'isolement et identification de tout sérovar ou de sérovar(s) spécifié(s) de salmonelles dans l'environnement des productions animales

Tous les laboratoires agréés listés à l'annexe 1 et bénéficiant de **l'agrément 1.**

et

Tous les laboratoires **reconnus suivants** pour les prélèvements d'environnement d'élevage et de couvoir (matrices: poussières, fientes, duvet, chaussettes, chiffonnettes, terre), les poussins et organes de volaille.

n	Département	Etablissement	Adresse	Boîte postale	Code postal	Ville	Cedex	Reconnaissance obtenue pour une durée de
22	Côtes d'Armor	Trégobio	ZA de Kergé		22970	Ploumagoar		5 ans renouvelables
22	Côtes d'Armor	Labofarm	4 rue Théodore Botrel	BP 351	22603	Loudeac	Cedex	5 ans renouvelables
26	Drôme	Laboratoire de Biologie Animale et Alimentaire (LBAA)	ZI Allée du Lyonnais		26300	Bourg de Péage		5 ans renouvelables
35	Ille et Vilaine	Laboratoire d'analyses de biologie vétérinaire chêne vert Bio	ZI de Bellevue	BP 82101	35221	Châteaubourg	Cedex	5 ans renouvelables
35	Ille et Vilaine	Deltavit	Parc d'activité bois de Teillay		35150	Janzé		5 ans renouvelables
49	Maine et Loire	Filavie	La Corbière		49450	Roussay		5 ans renouvelables
54	Meurthe et Moselle	Laboratoire Vétérinaire et Alimentaire Départemental	Domaine de Pixérécourt	BP 60 029	54220	Malzeville		18 mois à titre provisoire
56	Morbihan	Transal	ZA Bel AIR		56250	La Vraie Croix		5 ans renouvelables
64	Pyrénées Atlantiques	laboratoire des Pyrénées	Rue des Ecoles		64150	Lagor		18 mois à titre provisoire
64	Pyrénées Atlantiques	A.Bio.C	Route de Samadet		64410	Arzacq		5 ans renouvelables
79	Deux-Sèvres	VT BIO Laboratoire d'analyses vétérinaires	47 rue du Poitou	BP 24	79130	Secondigny		5 ans renouvelables
85	Vendée	LABOVET Analyses	Zac de la Buzenière	BP 539	85505	Les Herbiers	Cedex	5 ans renouvelables
85	Vendée	Bio-Essarts	40 rue A. Mignen		85140	Les Essarts		5 ans renouvelables

ANNEXE 4 : Tous les laboratoires cités ci après sont autorisés à réaliser les analyses de dépistage des salmonelles en élevage dans le cadre des autocontrôles obligatoires / Méthodes d'analyse en santé animale - **Isolement et identification de tout sérovar ou de sérovar(s) spécifié(s) de salmonelles chez les oiseaux**

Tous les laboratoires agréés listés à l'annexe 1 et bénéficiant de **l'agrément 1.**

et

Tous les laboratoires **reconnus suivants** pour les prélèvements de poussins et organes de volaille.

n	Département	Etablissement	Adresse	Boîte postale	Code postal	Ville	Cedex	Reconnaissance obtenue pour une durée de
22	Côtes d'Armor	Trégobio	ZA de Kergré		22970	Ploumagoar		5 ans renouvelables
22	Côtes d'Armor	LABOFARM	4 rue Théodore Botrel	BP 351	22603	Loudeac	Cedex	5 ans renouvelables
26	Drôme	Laboratoire de Biologie Animale et Alimentaire (LBAA)	ZI Allée du Lyonnais		26300	Bourg de Péage		5 ans renouvelables
35	Ille et Vilaine	Laboratoire d'analyses de biologie vétérinaire chêne vert Bio	ZI de Bellevue	BP 82101	35221	Châteaubourg	Cedex	5 ans renouvelables
49	Maine et Loire	Filavie	La Corbière		49450	Roussay		5 ans renouvelables
54	Meurthe et Moselle	Laboratoire Vétérinaire et Alimentaire Départemental	Domaine de Pixérécourt	BP 60 029	54220	Malzeville		18 mois à titre provisoire
56	Morbihan	Transal	ZA Bel AIR		56250	La Vraie Croix		5 ans renouvelables
64	Pyrénées Atlantiques	Laboratoire des Pyrénées	Rue des Ecoles		64150	Lagor		18 mois à titre provisoire
64	Pyrénées Atlantiques	A.Bio.C	Route de Samadet		64410	Arzacq		5 ans renouvelables
79	Deux-Sèvres	VT BIO Laboratoire d'analyses vétérinaires	47 rue du Poitou	BP 24	79130	Secondigny		5 ans renouvelables
85	Vendée	LABOVET Analyses	Zac de la Buzenière	BP 539	85505	Les Herbiers	Cedex	18 mois à titre provisoire